

L'Abbé Guillaume LE JEUNE

du Guillec-Vihan, Confesseur de la foi (1775-1807)

L'abbé Guillaume Le Jeune naquit au Guillec Vihan en Lannilis, le 12 Mars 1735. Ses parents, cultivateurs aisés, exploitaient outre la ferme du Guillec Vihan, qui leur était louée 260 livres par an (auxquels venaient s'ajouter tous les 9 ans 300 livres de commissions) une autre ferme voisine, aujourd'hui disparue: le Bout du Mail, en breton Pen ar Vail, qui était située entre le Guillec, Kerscao et Kerbabu et pour laquelle ils payaient 150 livres de location annuelle. Ces deux fermes dépendaient, à l'époque, de la Seigneurie de Kerbabu où vivait encore le dernier seigneur résidant, le vieux Comte de Bellingant, qui possédait de plus les fermes de Véleury, Kerbabu, Toulran, Torchen, Guinarc'hant, Pembrat, Langaer, le manoir de Kérazan, le Moulin du Châtel, la Fontaine Rouge, Kerdren, Feunteun ar Spenn et quelques autres tenues de moindre importance.

Le père du futur abbé était un paysan cultivé et il dut sans doute à cette raison d'être choisi, pendant plusieurs années, comme Gouverneur de la Chapelle Notre-Dame de Trobérout.

Guillaume Le Jeune fit d'excellentes études secondaires à St-Pol-de-Léon, et, celles-ci terminées, il entra au Grand Séminaire de cette ville. Le 11 Mars 1758, il recevait la prêtrise dans la Cathédrale de St-Pol et il revenait aussitôt à Lannilis prendre rang dans le clergé de notre paroisse qui à l'époque ne comprenait pas moins de 9 prêtres. Son rôle à Lannilis consista à aider ses confrères dans la desserte des fondations qui existaient dans les très nombreuses chapelles de la paroisse. Le 10 Juillet 1759, il présida en l'église de Lannilis, une double cérémonie qui dut l'émouvoir profondément: le remariage de son père veuf avec Jeanne Goachet, de Poulduff-Vihan et le mariage de sa soeur Marie-Françoise avec François Goachet, frère de Jeanne. Ce jour donc Gabriel Le Jeune devenait le beau-frère de sa fille, ce qui est tout de même exceptionnel.

Après quelques autres années de vicariat à St-Pabu, l'abbé Guillaume Le Jeune, considéré par l'Evêque de Léon comme un sujet d'élite, obtenait en 1771, au concours, la paroisse de Landéda où il succédait à l'abbé Jacques-Michel Le Veyer de Poulconq, décédé. Il s'y employa à soulager les nombreuses misères qui étaient, à cette époque, la plaie de cette paroisse. Le 22 Juillet 1784, il était nommé, au concours, recteur de Plougoulm, qui passait pour l'une des plus belles paroisses du diocèse. C'est là que la Révolution devait le trouver fidèle à sa foi et à son sacerdoce. Il ne voulut pas émigrer et il essaya de se maintenir, le plus longtemps possible, dans sa paroisse. Le dimanche 16 Décembre 1792, alors qu'il était au Confessionnal, une troupe de soldats révolutionnaires pénétra dans l'Eglise en tirant des coups de fusils. Malgré la résistance des paroissiens, l'abbé Le Jeune fut arrêté, conduit à St-Pol; puis emprisonné au Château du Taureau à Morlaix. Evitant de justesse l'échafaud, il fut condamné à la déportation et embarqué le 18 avril 1793 pour Brême où il reçut, comme ses confrères les autres prêtres français déportés, le meilleur accueil de la part des autorités et de la population allemandes.

Après 9 ans d'exil, le Concordat permettait à l'abbé Le Jeune de rentrer en 1802, à Plougoulm où on le vénérât de plus en plus comme un saint. C'est dans cette paroisse qu'il mourut très pieusement le 28 Mars 1807.

Ajoutons que ce prêtre lannilisien, vaillant confesseur de la Foi, a toujours des parents dans notre paroisse: les Lossouarn, du Guillec, du Rascol et de Feunteun-Lez sont en effet ses arrière-petits neveux.

Y. NICOLAS, Mars 1957